

## Préface

par Véronique Castellotti  
(Université de Tours)

Les politiques linguistiques en Afrique ne relèvent pas au premier chef de mes domaines de spécialité. Si j'ai accepté de lire, en primeur, les textes composant cet ouvrage pour rédiger cette préface, c'est parce que j'ai perçu dans ce projet des préoccupations plus larges qui recourent certains de mes propres questionnements de recherche et j'en citerai trois, plus particulièrement.

Le premier est celui de la diversité linguistique et culturelle et des moyens à imaginer pour la « prendre au sérieux » (Huver & Bel, 2015), c'est-à-dire la considérer comme constitutive de l'humanité même et de toute politique à propos des langues, de leurs usages et de leur appropriation. Cela se manifeste en particulier à travers les interrogations sur la pluralité, l'hétérogénéité et la variation qui sont présentes dans de nombreuses contributions à ce volume et qui pourraient aussi se déployer à propos de son écriture même, dont on pourrait imaginer qu'elle soit plus variée / pluralisée<sup>1</sup>.

Le deuxième est celui de l'articulation, à mon avis nécessaire et incontournable, entre sociolinguistique (désormais SLG) et didactique des langues (DDL), ainsi qu'entre recherche et intervention, ou plutôt entre conceptualisation et expérientiation (Castellotti 2013) ; le questionnement sur les politiques linguistiques est souvent présent à la croisée de ces dimensions, avec une attention forte en matière d'éducation en langues et aux langues, en problématisant ce qui est attaché aux représentations des statuts de ces langues ainsi que des façons dont elles imprègnent les relations entre elles.

---

<sup>1</sup> Voir à ce propos Blanchet (2014), qui propose des moyens de subvertir la norme monolingue dans l'écriture, y compris de la recherche.

Le troisième concerne l'idée de « re-penser » ces questions. Le fait que la fonction de chercheur.e soit de (re)penser peut paraître une évidence, mais lorsqu'on s'intéresse à l'histoire des idées dans la recherche en SLG et en DDL, on est contraint de constater une certaine tendance à la conformité, à la prescription et à l'application, qui contribue parfois à éviter de renouveler le regard. Certes, il est important de tenir compte de la réflexion des autres dans sa recherche mais, si cela implique de « penser avec », cela oblige aussi à « penser contre », pour élaborer des idées non pas innovantes (Castellotti, Debono & Huver, 2017), mais originales<sup>2</sup>.

C'est notamment à travers ce prisme que j'ai lu les contributions à cet ouvrage, dont le premier intérêt est de croiser des problématiques très diversifiées à la fois par les langues considérées, les milieux observés, les « terrains » (éducation, économie, média, histoire, développement durable, ...) pris en compte, ainsi qu'à travers différents angles de problématisation : rapports de pouvoir, usages publics et sociétaux, choix éducatifs, pratiques didactiques, représentations et imaginaires... Ces aspects sont envisagés en termes d'analyse et d'interprétation des décisions et productions des politiques, mais aussi de certaines de leurs réceptions, même si cette dimension n'est pas toujours explicitement approfondie. L'ouvrage renouvelle de façon documentée la réflexion à partir d'interrogations notionnelles sur des termes largement débattus comme ceux de politique, aménagement, planification ou encore de glottopolitique<sup>3</sup>. Cette réflexion s'appuie, en plusieurs points, sur des formes d'historicisation des situations étudiées en ne se bornant pas à rappeler uniquement les aspects strictement factuels de cette histoire, mais en y incluant les rapports qu'y entretiennent les personnes, intégrant les dimensions identitaires qui s'en dégagent.

---

<sup>2</sup> C'est-à-dire qui « s'originent » en explicitant d'où elles viennent et comment elles ont été élaborées.

<sup>3</sup> On pourrait prolonger ces questionnements avec la notion même de « langue » (Robillard, 2008), en se demandant si et comment les contextes africains contribuent à la configurer.

L'ancrage africain revendiqué ne se limite pas, comme c'est souvent le cas, aux aires francophones<sup>4</sup>, ni aux contextes subsahariens, mais se déploie dans une grande partie du continent, et ouvre aussi sur certains questionnements qui pourraient concerner d'autres aires, de façon complémentaire ou contrastive, comme ne manque pas de le laisser entrevoir un chapitre interrogeant la situation d'Haïti. Cela se concrétise en particulier, outre le grand intérêt porté aux langues qualifiées le plus souvent et selon les cas de « nationales » ou de « locales » par la prise en compte de celles caractérisées comme « langues d'ailleurs » pour certain.es, comme « langues internationales » pour d'autres ; il s'agit non seulement du français et de l'anglais, mais aussi du portugais et de l'arabe. Ces désignations appellent quelques remarques. Certes, ces langues ont été importées à différentes époques coloniales, elles sont exogènes, mais sont-elles pour autant extérieures, voire étrangères<sup>5</sup> ? On peut en effet se demander dans quelle mesure leur présence continue d'une part, qui se compte en siècles, et leurs statuts institutionnels d'autre part<sup>6</sup> contribuent ou non à en faire aussi, avec d'autres fonctions que les langues nationales, des langues africaines. Kateb Yacine avait ainsi qualifié le français en Algérie, après l'indépendance, de « butin de guerre » ; à l'instar de cette dénomination peut-on parler dans d'autres parties de l'Afrique de « butin de décolonisation » y compris pour d'autres langues que le français ?

La plupart des contributions s'intéressent aux rapports complexes marquant la coexistence du français et des langues locales et certaines intègrent, en filigrane, la présence de questions liées à l'internationalisation des échanges et aux circulations mondiales. On peut lire, plus largement, des positionnements plus ou moins affirmés

---

<sup>4</sup> Même si la plupart des travaux portent cependant sur des milieux où domine le français.

<sup>5</sup> A l'inverse, l'un.e des auteurs fait remarquer que des langues « locales » peuvent aussi s'avérer « étrangères » pour certaines personnes.

<sup>6</sup> Certes diversifiés selon les langues et les aires géographiques.

sur les relations aux différentes langues et à leurs statuts, en partie intéressants, voire brouillés dans certains cas. Cela amène à s'interroger sur l'opérationnalité de catégories instituées dont l'emploi tend parfois à figer la vision de situations dans lesquelles les contacts de langues et les politiques qui les prennent (ou non) en compte évoluent, en même temps que les transformations sociales et géopolitiques. L'un des chapitres, par exemple, rappelle ainsi tout à fait justement que « la notion de *français langue seconde* a vu le jour, au moins partiellement, compte tenu de la difficulté qu'il y avait à trouver un statut au français parlé dans cet espace ». Mais la situation sociolinguistique (et éducative) est-elle aujourd'hui la même qu'il y a trente ans, à l'époque à laquelle J.P. Cuq (1991) a argumenté l'intérêt de cette notion, tout particulièrement pour les dimensions didactiques, au sein des pays d'Afrique francophone ? Ne serait-il pas nécessaire de revisiter périodiquement ce que recouvrent les catégories et notions en usage (Castellotti, 2009), afin d'examiner si elles font toujours *sens* ou, pour le moins, comment elles sont amenées à évoluer en même temps que ce qu'elles aident à expliciter si ce n'est à comprendre ?

C'est précisément en s'intéressant d'abord au *sens*, dans un article consacré à la diversité des francophonies, que V. Feussi propose de « réfléchir à ce qui appelle à penser », ce qui signifie pour lui « prendre en compte les expériences et les diversités francophones, en posant la question de ce qui fait sens pour chaque (non)francophone, de même que pour l'institution Francophonie qui pourrait dès lors assumer, enfin, sa propre diversité. (Feussi, 2017 : 183).

Cette question de la diversité des francophonies, qui traverse une grande partie de l'ouvrage, invite à s'intéresser à la diversité des termes qualifiant les contacts de langues et le plurilinguisme, qui disent le rapprochement (*partenaire, cohabitation, convivialité, diplomatie linguistique, ...*) voire l'intégration (*partage, inclusion, ...*), mais qui indiquent aussi des formes de lutte (*face à, conflit, ...*). Dans ce paysage, les langues « autochtones » sont désignées comme langues *locales, nationales, identitaires*, voire *indigènes*, mais aussi

dénommées fréquemment « langues maternelles », ce qui peut surprendre compte tenu des commentaires qui ont été apportées à plusieurs reprises à propos de l'usage de ce qualificatif<sup>7</sup>, en particulier pour interpréter des situations de pluralité linguistique « forte » (voir notamment Dabène, 1994).

Les aspects éducatifs sont ici largement présents, tant en termes d'analyse et d'interprétation des politiques à l'œuvre et des difficultés liées aux sociétés étudiées que dans une perspective d'approches ou de cadres susceptibles de contribuer à une meilleure prise en compte de la pluralité linguistique, de la complexité des situations et des évolutions de leurs environnements. Sur ce point, le sujet de la variation s'impose, notamment pour ce qui concerne l'accès à l'écrit et à son développement : est-il toujours nécessaire de standardiser, comme le laissent entendre plusieurs contributions, ou peut-on s'inspirer de l'exemple corse, comme l'évoque une autre, pour impulser le choix de langues polynomiques ?

Sur toutes ces dimensions, la question de savoir, comme la pose l'un des chapitres, « comment concilier multilinguisme traditionnel et modernité, diversité et unité nationale » est cruciale pour éclairer les choix politiques et didactiques et les re-penser, et le fait d'avoir rassemblé des travaux très diversifiés, qui implicitement se répondent, permet d'entrevoir quelques éléments de perspective. Comme avec tout ouvrage collectif on peut, bien sûr, ne s'intéresser qu'à certains des chapitres réunis ici, selon ses préoccupations. Mais, on l'aura compris, ce livre est aussi et surtout un kaléidoscope : ce n'est pas seulement la coexistence de descriptions et d'interprétation diversifiées qui le rend signifiant, mais leurs possibles et infinies superpositions, croisements, combinaisons pour les lecteurs et lectrices que j'invite à pratiquer une lecture « en épaisseur », qui nous amène, comme nous le propose son titre, à re-penser nos recherches.

## **Bibliographie**

---

<sup>7</sup> Qui plus est employé le plus souvent au singulier...

- Blanchet, P. (2014) « Normes et variations : comment écrire en tant que chercheur cohérent avec ses convictions scientifiques et éthiques ? ». Dans Razafimandimbimananana, E. & Castellotti, V. (dir.) *Chercheur-e-s et écritures qualitatives de la recherche*, Bruxelles-Fernelmont, EME et InterCommunications, 29-46.
- Castellotti, V. (2013) « L'articulation recherche-intervention en DDL : comment (ne pas) en sortir ? Dans Beacco, J.-C. (dir.) *Éthique et politique en didactique des langues. Autour de la notion de responsabilité*, Paris, Didier, 74-98.
- Castellotti, V. (2009) « Construire l'intégration en (dés)intégrant les catégories ? » *Le français aujourd'hui*, 164, 109-114. <https://doi.org/10.3917/lfa.164.0109>
- Castellotti, V., Debono, M. & Huver, E. (2017) « Une “ tradition de l'innovation ” ? Réflexion à partir du corrélat innovation / créativité en DDL. *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique* n° 65, 113-129. <https://hal.science/hal-01565197/document>
- Cuq, J.P. (1991) *Le français langue seconde. Origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette.
- Dabène, L. (1994) *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- Feussi, V. (2017) « Penser autrement les francophonies : articuler histoires et expériences dans la compréhension des langues », *Le français en Afrique* n° 31, 175-198. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/31/le%20Francais%20en%20Afrique%2031.pdf>
- Huver, E. & Bel, D. (2015) (dir.) *Prendre la diversité au sérieux en didactique / didactologie des langues. Altériser, instabiliser : quels enjeux pour la recherche et l'intervention ?* Paris, L'Harmattan.
- Robillard, D. de (2008) *Perspectives alterlinguistiques*, 2 Vol., Paris, L'Harmattan.

**Introduction**  
**« Quelles langues en Afrique ? »**  
par Clément Bigirimana  
(Université du Burundi)

Aujourd'hui, l'Afrique est plus que jamais un continent aux multiples visages, et par conséquent aux multiples langues ! En la parcourant, l'on entend ici et là des langues diversifiées et l'on se demande quelles sont ces langues et d'où viennent-elles ? Nous aurions peut-être dû intituler notre introduction « L'Afrique et les langues », mais nous avons beaucoup hésité.

Cela étant, cet ouvrage réunit des intervenants aux profils et diagnostics divers et différents. Les expériences de terrain, les analyses des faits et les constats s'ouvrent sur des pistes de réflexions originales et sérieuses, fruit d'un véritable questionnement qui prouve la richesse de cette thématique liée à la question de politiques linguistiques à diverses facettes. L'angle des débats contenu dans cet ouvrage recoupe les référents que sont les politiques linguistiques et la mondialisation. Ces référents sont représentatifs du contexte à la fois, sociolinguistique, linguistique et identitaire. Il s'agit en réalité de la dimension socio-culturo-linguistique dans toutes ses formes ; une réalité nourrie des sensations humaines en rapport avec les espaces et les langues en Afrique Subsaharienne et aussi dans le reste du monde. Tout cela a été organisé autour du thème central « *Re-Penser les politiques linguistiques en Afrique à l'ère de la mondialisation* ».

Nous avons comme l'impression qu'il s'agit plutôt d'une réflexion des regards croisés sur le plurilinguisme qui caractérise le monde aujourd'hui, dans les différents pays et dans les têtes des locuteurs, ce qui est à la base des politiques linguistiques, si l'on se base sur les propos de Calvet (1999) « Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale [...] ».

Et par là, l'on aura des phénomènes comme ceux d'insécurité linguistique et d'imaginaire linguistique. Ainsi, selon Francard (1993 :6), « Il y a insécurité linguistique lorsque le locuteur a, d'une part, une image nette des variations légitimes mais que, d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points. La sécurité est par contre assurée quand l'utilisateur conforme naturellement ses énoncés à la norme (et aussi dans le cas où il ne le fait pas, mais sans qu'il n'ait une conscience nette de déroger à une règle) ». Il s'agit généralement d'un phénomène observable plus particulièrement chez les locuteurs africains des langues non locales. Prenant l'exemple du français en Afrique, Nzessé (2010 : 33) fait un constat amer en ces termes : « Lorsqu'on observe la langue française dans la pratique linguistique quotidienne de la jeunesse africaine [...], on conclut aisément que cette langue est en insécurité, ses locuteurs aussi. C'est une langue affaiblie : un vocabulaire restreint ; un usage approximatif des marques grammaticales. Plus grave encore, c'est une langue dénaturée [...].

Quant au phénomène d'imaginaire linguistique, il est conçu par Houdebine comme « Rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant-sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole ; rapport énonçable en termes d'images, participant des représentations sociales et subjectives, autrement dit d'une part des idéologies (versant social) et d'autre part les imaginaires (versant plus subjectif) (Houdebine, 2002 :10). C'est ce que témoignent la plupart des contributions dans cet ouvrage, surtout les rapports que les locuteurs africains entretiennent avec les langues présentes dans leurs communautés sociolinguistiques respectives. Cependant, c'est une évidence dans la mesure où l'on recense autour de 6 000 langues, ce qui suscite des questions comme : faut-il avoir peur de ces langues ? Vont-elles s'entre-tuer ou tuer leurs locuteurs respectifs ? Pourquoi les États tendent à être monolingues en voulant promouvoir uniquement « leur » langue au détriment des autres ? Que dire de ces questions en rapport avec la/les langue(s) ?

D'une part, dans *La guerre des langues et les politiques linguistiques* (Calvet, 1987), l'auteur, en s'appuyant sur de nombreux exemples, montre à quel point les langues ne sont pas seulement des moyens de communication, mais aussi une arme dans le conflit des cultures, des nations et des classes sociales. Et par conséquent comment, dans l'histoire, les conflits de langues ont amené les États à développer des politiques linguistiques ? D'autre part, *Courrier International* (2014) titrait son article *La guerre des langues n'aura pas lieu*<sup>8</sup> ! en parlant de l'attachement des Suisses au plurilinguisme où le français et l'anglais continueront à être enseignés à l'école primaire dans le Canton de Zurich.

Généralement, l'on s'accorde à affirmer que la plupart des locuteurs sont plurilingues, si l'on prend en compte les différentes variétés ou plutôt les variantes des langues existantes dans une communauté linguistique donnée. C'est pour ainsi dire que le plurilinguisme est inconsciemment perçu dans nos sociétés à travers le mythe de Babel et vécu comme une punition divine (Calvet, 1987). Et étonnamment, l'on rencontre certaines langues voire variétés plus valorisées que les autres, parfois sans aucun fondement logique, simplement dictées par la montée de la mondialisation ou des aspirations très personnelles et individualisées. Cependant, c'est le propre des représentations qui dictent le comportement langagier de certains locuteurs d'une langue donnée. Et avec nos représentations et nos débats, les langues sont pensées sous un angle social, sociétal, culturel, identitaire, ou simplement utilitaire, mais très rarement linguistique, à savoir : comme des constructions intellectuelles sophistiquées, élaborées par des communautés d'êtres humains ordinaires, pour produire du sens.

De plus, selon Abric (1994 :13) la représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est un

---

<sup>8</sup> <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/suisse-la-guerre-des-langues-naura-pas-lieu> , consulté le 31 janvier 2023 à 10heures.

*guide pour l'action*, elle oriente les actions et les relations sociales. Elle est un système de prédécodage de la réalité car elle détermine un ensemble *d'anticipations et d'attentes*. Cette conception correspond bel et bien au but recherché dans cet ouvrage collectif qui veut « repenser les politiques linguistiques en Afrique à l'ère de la mondialisation » et cela à la lumière des interprétations qui sont faites des réalités évidentes sur terrain afin de proposer des pistes de solutions pour l'avenir des politiques linguistiques en Afrique.

Par ailleurs, la notion même des représentations est polysémique par sa mobilité et son usage dans plusieurs disciplines telles que la linguistique, la psychologie, la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, la didactique et la philosophie. En effet, chacun des « événements » de la vie quotidienne (discussion en milieu scolaire, au café, au travail ou en famille, écoute de la radio ou d'un sermon religieux, la télévision, le vote, ...) met en jeu des représentations sur les objets qui constituent la réalité sociale. Par conséquent, exprimer un point de vue, un avis ou une opinion à propos d'une « chose », traduit la représentation que l'on se fait de cette « chose » (Vallence 2010 :6).

C'est pour cela que *Basile Difouo* (chapitre I) affirme que les multiples enjeux du monde actuel et de celui à venir reposent, ne serait-ce que partiellement, sur les jeux linguistiques. Dans l'espace francophone précisément, un discours insistant émerge et se montre axiologique vis-à-vis des langues en présence. Les médias sociaux qui constituent aujourd'hui, entre autres, un lieu par excellence des échanges communicationnels et des contacts linguistiques, offre un cadre plus ou moins idéal pour explorer tel phénomène. C'est dans cette logique que *Julia Ndibnu-Messina Ethé, Béatrice Yanzigiye et Evariste Ntakirutimana* (chapitre 2) avancent que les politiques linguistiques en Afrique sont relatives aux évolutions historiques des pays et que les métamorphoses postindépendantes renforcent les statuts des langues africaines et redéfinissent les relations entre les langues internationales et les langues locales où chaque pays développe une dynamique qui influence grandement l'éducation et les autres secteurs.

À titre d'exemple, selon *Euloge Thierry Bissaya Bessaya* (chapitre 3) le Cameroun compte 205 langues maternelles, deux langues étrangères et deux langues hors phylum (français et anglais). Depuis les indépendances, le pays a toujours adopté des politiques linguistiques qui sont fonction de son orientation à la fois politique et économique. Seulement, depuis quelques années, le pays s'est retrouvé en proie aux questions de cohésion nationale qui, si elle n'est pas assez bien maîtrisée, se présente comme un frein à l'objectif d'émergence du fait de sa politique linguistique. Par conséquent, *Gérard Abaka Kouassi et Maurel Ayena* (chapitre 4) constatent une baisse considérable du nombre de locuteurs des langues locales dans certains pays de l'Afrique de l'ouest ; ce qui les anime à montrer l'importance de ces langues dans la construction des élites de ce continent. Il s'agit des langues locales qui, malgré le fait qu'elles aient joué un rôle important dans la formation des élites de certains pays africains, sont aujourd'hui relayées au second plan, laissant la place aux langues étrangères. Cela a fait que certains pays, selon *Jean-Claude Mapendano Byamungu* (chapitre 5), adoptent un bilinguisme officiel anglais-français dans le monde contemporain, où l'anglais s'impose désormais, aux côtés du français, comme la langue internationale d'usage en Afrique francophone. En RDC, par exemple, les usagers qui, sont de véritables acteurs glottopolitiques, manifestent de plus en plus des besoins de communication bilingue anglo-française dans plusieurs secteurs clés de la société, tels que dans les écoles et universités, au sein des églises, dans les domaines socioprofessionnel et économique, dans la presse audiovisuelle, etc.

Par contre, ces deux langues cohabitent avec les langues locales (africaines) comme l'évoque *WEGA Simeu Wega et Josué Kongne Saha* (chapitre 6) parlant du français qui, lors de son déploiement dans les zones rurales du Cameroun, fait face aux langues locales, plus spécialement le ghómálá' une des langues locales du Cameroun. Le même cas s'observe au Burundi comme le montrent *Clément Bigirimana, Pierre Nduwingoma et Constantin Ntiranyibagira* (chapitre 7) à travers les affiches/enseignes publicitaires où la transgression de la loi portant statut des langues au Burundi se

remarque généralement parfois avec des manquements ou complexités orthographiques, syntaxiques voire sémantiques en plus de mélanges de langues. L'on oublie que les langues locales, souvent sous-estimées et laissées-pour-compte peuvent contribuer au développement durable comme le démontrent bien *Aziber Aziber Adoum, Patchad Kimtoloum et Ahmat Ibrahim Harane* (chapitre 8) pour le cas du Tchad où les langues nationales restent très peu impliquées dans la transformation structurelle de la société ainsi que dans la diversification des ressources économiques. Et cela est ainsi malgré la Déclaration de Harare ainsi que la Déclaration Universelle des Droits Linguistiques qui appellent toutes deux à promouvoir la diversité linguistique comme source de développement ainsi que l'accès à chaque communauté dans sa langue à l'information, au savoir, aux services administratifs, à l'économie, entre autres. C'est dans cette même logique que *Epimaque Nshimirimana et Pascal Tuyubahe* (chapitre 9) se posent des questions sur les stratégies nécessaires pour promouvoir le kirundi (langue nationale du Burundi) dans l'enseignement supérieur au Burundi, en vue d'enseigner le kirundi en kirundi à l'ère de la mondialisation ce qui permettrait à cette langue de gagner plus de vitalité ainsi que de nouvelles fonctions liées à son statut de langue officielle du Burundi. Cela se remarque également chez *Nadia Belighiti* (chapitre 10) qui s'interroge sur le paysage linguistique au Maroc entre politiques publiques et réalité sociale. En effet, selon elle, la survie et la promotion d'une langue au sein de toute société dépendent de sa fréquence et de son usage dans la société. Aujourd'hui au Maroc, le parler arabe marocain et les langues étrangères connaissent un tournant important qui contribue à modifier leur position parmi les langues en usage dans la société. Une nouvelle situation linguistique, qui a pris forme au cours de cette dernière décennie, résulte de multiples changements qu'a connus le Maroc durant ce troisième millénaire, aux niveaux constitutionnel et institutionnel.

Quant à *Pierre Nduwingoma, Clément Bigirimana et Constantin Ntiranyibagira* (chapitre 11) ils portent un regard critique sur l'évolution diachronique de l'enseignement des langues au Burundi

en se basant sur l'analyse documentaire et la critique. Ils concluent que l'enseignement des langues au Burundi n'a pas connu de politique éducative claire et nette qui puisse permettre de définir de façon assez claire l'utilisation des langues ; ce qui fait qu'en conséquence, dans toutes les réformes qui se sont succédé, les décideurs n'ont pas su définir la politique linguistique éducative claire. C'est au moment où *Abdelaadim Tahiri et Fatima Zohra Haiti* (chapitre 12) portent un regard critique des professeurs sur l'enseignement de la littérature française à l'université marocaine. Pour eux, la question de la langue française constitue l'une des plus importantes questions préoccupant divers acteurs de développement humain au Maroc, dont l'enseignement supérieur en grande mesure. De même, *Cleudir Da Luz Mota* (chapitre 13) s'interroge sur l'avenir de la politique linguistique cap-verdienne en tentant de mesurer l'impact de la politique linguistique cap-verdienne sur les représentations des locuteurs vis-à-vis des deux langues de l'archipel du Cap-Vert, à savoir le portugais, langue officielle, et le Cap-Verdien, langue nationale. Quant à *Constant Magally* (chapitre 14), elle propose une vision diachronique de l'évolution des discours sur l'aménagement linguistique en Haïti tout en mettant à jour le rôle de miroir joué par le créole et le français concernant les rapports sociaux. Pour elle, la situation diglossique haïtienne est, en effet, le reflet des rapports de domination, aujourd'hui séculaires, établis entre le peuple et une minorité détentrice du pouvoir économique et politique. Pour tout synthétiser, *Fatima Chnane-Davin, Phemelo Kewagamang, Moises Mabunda, Ousseynou Thiam et Lahoucine Ait Sagh* (chapitre 15), concluent que l'Afrique est caractérisée par une forte diversité linguistique. Ils évoquent ainsi des orientations, enjeux et défis de l'enseignement du français dans les pays francophones, anglophones, arabophones et lusophones pour bien repenser les politiques linguistiques.

Tout compte fait, les différentes contributions comprises dans cet ouvrage tournent toutes autour de la question de politiques linguistiques, et de là, les différents auteurs se posent des questions sur les politiques linguistiques des pays africains et d'ailleurs. Mais

qu'entendre par politique linguistique et quelles en sont ses composantes ?

Généralement, les termes de politique linguistique et d'aménagement linguistique entrent dans le discours linguistique depuis 1959 lorsque le linguiste américain Haugen (1959) a employé l'expression anglaise *language planning* pour parler de la situation linguistique de la Norvège. Plus tard, Fishman (1970) va ajouter l'expression *language policy* et dès lors, le couple politique linguistique/planification linguistique s'utilise pour désigner l'intervention directe et volontaire du pouvoir politique dans le domaine linguistique. Cela étant, Calvet (1999) définit les deux concepts ainsi : « Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique ».

Par conséquent, le concept de « politique linguistique » est très large et très englobant. Il renvoie à toute forme de décision prise par un acteur social, plus particulièrement par une instance gouvernementale, pour orienter l'usage d'une ou de plusieurs langues concurrentes dans une situation donnée. D'une manière générale, on entend par « politique linguistique » toute forme de décision prise par un État, par un gouvernement ou par un acteur social reconnu ou faisant autorité, destinée à orienter l'utilisation d'une ou de plusieurs langues sur un « territoire » (réel ou virtuel) donné ou à en régler l'usage. La politique linguistique se situe ainsi au niveau de la détermination des objectifs généraux visés et elle peut couvrir toutes les catégories d'activité ou de situations de communication existant dans une société. Elle peut être implicite, lorsque les forces sociales jouent librement tout en étant soumises à diverses influences.

Toutefois, la politique linguistique est le plus souvent formulée dans des textes officiels. Il s'agit alors d'une intervention affirmée visant à

modifier l'orientation des forces sociales, le plus souvent en faveur de l'une ou de l'autre langue ou de certaines langues choisies parmi les langues en usage. Par ailleurs, il importe de distinguer les notions de « politique linguistique » et de « législation linguistique », car il peut exister des politiques linguistiques sans intervention législative. Dans de nombreux cas, en effet, la politique linguistique découle tout simplement des pratiques linguistiques existantes.

Une politique linguistique peut alors comprendre des éléments relatifs au statut des langues visées ; c'est-à-dire à leur reconnaissance comme langues officielles, langues nationales, etc., et à leurs usages respectifs dans différents champs (administration publique, commerce, affaires, travail, enseignement) ou, de manière plus large, aux droits linguistiques fondamentaux des citoyens ou des communautés de locuteurs (droits collectifs d'une minorité de locuteurs, par exemple). Une politique linguistique peut également comprendre des éléments touchant le code de la langue, c'est-à-dire son développement interne (norme, modernisation du vocabulaire, ou réforme de l'orthographe par exemple). Dans de nombreux cas, il peut y avoir interdépendance entre le statut et le code d'une langue. Pour atteindre un statut déterminé, une langue doit être outillée afin d'être apte à remplir les fonctions que l'on souhaite lui assigner. C'est la raison pour laquelle il existe de nombreux cas de politiques linguistiques incluant les deux volets.

Bref, selon Calvet (1999), la politique linguistique peut se donner comme but d'agir d'une part sur la forme de la langue, c'est-à-dire normaliser la langue nationale et d'autre part les langues, c'est-à-dire définir les rapports entre les langues dans les situations plurilingues.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE ET SITOGRAPHIQUE

- ABRIC, Jean-Claude, 1994. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- CALVET, Louis-Jean, 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.

- CALVET, Louis-Jean, 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- FISHMAN, Joshua Aaron 1971. *Sociolinguistique*. Paris : Nathan.
- FRANCARD, Michel, 1997. « Norme ». In : *Sociolinguistique : concepts de base*. Liège : Mardaga.
- HAUGEN, Einar 1959. « Planning for a standard language in modern Norway ». In *Anthropological linguistics* N° 1 : 8-21.
- HOUDEBINE, Anne-Marie (Dir.), 2002. *L'imaginaire linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/suisse-la-guerre-des-langues-naura-pas-lieu>, consulté le 31 janvier 2023 à 10 heures.
- NZESSE, Ladislav, 2010. « Insécurité linguistique. Quelle langue française pour quel avenir de la jeunesse africaine francophone ? Propositions théoriques pour la sécurité du français et partant celle de cette jeunesse : le cas du Cameroun ». In *Intel'Actuel – Revue de lettres et sciences humaines*, N° 09 : 33-50. Dschang : Université de Dschang.
- VALENCE, Aline, 2010. *Les représentations sociales*, Bruxelles : De Boeck.

# **Chapitre 1 : Le français et les langues africaines vus d'ici. Atout(s) ou obstacle(s) au développement ? Vers quelles politiques linguistiques et pour quelle Francophonie demain ?**

par Difouo Basile (E.N.S.-Université de Maroua)

## **Résumé**

Les multiples enjeux du monde actuel et de celui à venir reposent, ne serait-ce que partiellement, sur les jeux linguistiques. Dans l'espace francophone précisément, un discours insistant émerge et se montre axiologique vis-à-vis des langues en présence. Les médias sociaux qui constituent aujourd'hui, entre autres, un lieu par excellence des échanges communicationnels et des contacts linguistiques, offre un cadre plus ou moins idéal pour explorer tel phénomène. L'analyse au prisme de l'imaginaire linguistique de l'échantillon tiré de la présente enquête dégage diverses hypothèses, aussi plausibles les unes que les autres : l'adoption d'une langue occidentale au détriment des multiples langues locales est source indéniable de déperdition ; du fait de cette aliénation, de nombreux pays d'Afrique se sont mis au service des langues étrangères et de leurs intérêts à l'instar de la Guinée et autres anciennes colonies françaises, au point d'en devenir le gage de survie malgré le caractère parfois hermétique de ce code ; en fonction de l'orientation des politiques linguistiques (dont la réforme est urgente en Afrique/Guinée), les peuples opèrent délibérément, selon le cas, le choix et la voie du développement ou du sous-développement.

**Mots-clés** : français, représentations, francophonie, Afrique, développement

---

## **French and African languages seen from here. Asset(s) or obstacle(s) to development? Towards which language policies and for which Francophonie tomorrow?**

The many challenges of the present and future world are based, if only partially, on linguistic games. In the French-speaking world in particular, an insistent discourse is emerging that is axiological with regard to the languages in question. The social media, which today constitute, among other things, a place par excellence for communicative exchanges and

---

linguistic contacts, offers a more or less ideal framework for exploring this phenomenon. The analysis of the sample drawn from the present survey through the lens of linguistic imaginations leads to various hypotheses, each as plausible as the other : The adoption of a Western language to the detriment of the many local languages is an undeniable source of loss; as a result of this alienation, many African countries have put themselves at the service of foreign languages and their interests, following the example of Guinea and other former French colonies, to the point of becoming the guarantee of their survival despite the sometimes hermetic nature of this code; depending on the orientation of language policies (the reform of which is urgent in Africa/Guinea), the peoples deliberately choose the path of development or underdevelopment.

**Keywords** : French, representations, Francophonie, Africa, development

---

## **Introduction**

À l'image de toutes les langues vivantes, le français se meut et se régénère au fil du temps, au gré des locuteurs, des cultures et de bien d'autres contraintes. Pendant longtemps, les chercheurs se sont focalisés sur les variations linguistiques, sur les pratiques langagières spécifiques à chaque espace social et culturel. Néanmoins, il existe des paramètres qui, bien que pertinents et dignes d'intérêt, ont souvent été légués au second plan, ou tout simplement ignorés. Parmi ceux-ci figure l'image ou l'ensemble des images (assorties généralement de considérations aussi bien mélioratives que péjoratives) que les locuteurs associent au code pour des raisons diverses et variées. Si quelquefois il peut s'agir de faits anodins, le plus souvent les jugements de valeur émis trahissent clairement une intention du locuteur ou groupe de locuteurs : satisfaction, insatisfaction, approbation, désapprobation... Toujours est-il que ce phénomène est généralement susceptible de voiler et/ou exhiber le caractère harmonieux ou non du rapport existant entre la langue et le locuteur. Par ricochet, son exploration pourrait orienter les politiques linguistiques, indiquer les chances de survie de la langue en contexte, justifier la variabilité ou l'invariabilité de sa norme, la contextualisation éventuelle de celle-ci, son acceptation ou son

rejet... Pour toutes ces raisons, l'espace francophone et la langue française ne sauraient faire exception. Non seulement il s'agit d'un cadre suffisamment élargi dans la mesure où le français est parlé sur tous les continents, mais aussi et surtout – paramètre non négligeable –, il côtoie de nombreuses autres langues. En Afrique par exemple, la quasi-totalité des pays où ce code s'est implanté sont d'un multilinguisme parfois insoupçonnable. D'où la nécessité de questionner le lien qui, au fil du temps, s'est tissé entre les citoyens et leurs différentes langues, entre les langues co-parlées dans le même milieu. Tout ceci est amplifié, on ne saurait l'occulter, par le contexte social, historique, politique, culturel et idéologique.

De manière évidente, il se pose le problème de la difficile fusion entre le sujet parlant en contexte africain et les langues de communication, impliquant les effets que cela peut engendrer sur un spectre spatiotemporel plus ou moins large, avec la possibilité d'accentuer la fragile homogénéité du macro-espace dit francophone, aujourd'hui et demain. De quoi se poser quelques questions en vue de susciter la réflexion : comment se configure le rapport qui s'est tissé avec le temps en milieu africain entre les locuteurs et les langues qu'ils emploient pour communiquer ? Comment se représentent-ils ces différentes langues ? En quoi cet imaginaire visiblement grandissant pourrait-il déterminer l'avenir des locuteurs de la langue et susciter ou entraver le développement global ? Quelle serait la part du culturel ? Quelles politiques linguistiques envisager, et pour quelles perspectives ? La brève aperception théorique et conceptuelle assortie du cadrage méthodologique cèdera la place à l'examen de diverses formes de représentations qui se dégagent du discours des locuteurs guinéens et d'ailleurs vis-à-vis des langues : l'aliénation, la déperdition culturelle, la survie des langues, les questions d'hermétisme, la quête identitaire ; pour aboutir aux questions de développement et de politiques linguistiques.

## **1. Langues et représentations : cadrage théorique, méthodes, contexte d'enquête et enjeux**

L'imaginaire linguistique résulte des orientations plus ou moins récentes des recherches en sciences du langage, lesquelles sont en perpétuelle évolution. Émanant à la fois de la linguistique et de la sociolinguistique, il s'agit, selon Onguéné Essono (2015 : 45) d'une « grille de lecture qui apporte un souffle nouveau à la recherche, alliant et « réconciliant » explicitement les différentes sciences explicatives et puissantes qui servent à décoder les messages ». Cette théorie met l'accent sur les différentes attitudes, les comportements et les représentations que manifestent les différents locuteurs de chaque langue au sujet de celle-ci. On y note une réelle prise en compte de la conception singulière que chaque usager d'une langue quelconque, dans ses différentes productions, extériorise. Par ailleurs, compte tenu de l'incidence sociale et culturelle, recourir à la théorie (parallèle) des représentations sociales telle que développée par Moscovici (1986) pourrait être un atout. Le projet repose ainsi, entre autres, sur les notions de représentations, d'images, de langues, de dynamique et de développement.

Le corpus qui a servi de prétexte à cette étude est un échantillon d'environ 600 énoncés à coloration épilinguistique ; un caractère axiologique visant les langues en présence qui est, pour le moins, interpellateur. En effet, tout part d'une publication intitulée « École guinéenne » faite sur la page Facebook (<https://www.facebook.com/rtgofficiel/videos/1855337977957951/?app=fbl>) de la Radiodiffusion Télévision Guinéenne (RTG 1) en date du 04 juin 2021; une vidéo portant sur l'enseignement à distance d'un cours de grammaire française sur « l'accord du participe passé » diffusé pendant la crise sanitaire liée au covid-19. Ledit post, suivi pendant une période de six mois (juin 2021-décembre 2021), a fait l'objet de 1 651 commentaires, de 11 431 mentions « j'aime », de 8 950 partages, et d'un total cumulé de 752 921 vues. La Guinée-Conakry, à titre de rappel, est située en Afrique de l'Ouest. Si les Guinéens constituent, pour des raisons évidentes, la grande majorité des internautes sur cette plateforme, il n'en demeure pas moins

qu'une partie des intervenants se recrute dans d'autres pays d'Afrique, voire au-delà, puisque tout média social est par essence un espace virtuel ouvert au monde. Pour la plupart, ces internautes sont identifiables par leurs patronymes. Pour des raisons de protection, une partie de l'identité sera voilée/abrégée tandis que l'autre, pour justifier à la fois l'origine des internautes et l'authenticité du corpus, sera maintenue. Par ailleurs, certains énoncés, des cas isolés, ont dû être corrigés : il était question, tout d'abord, d'éliminer les cas d'abréviations peu ou pas codifiées particulièrement courants sur les plateformes numériques et sur les réseaux sociaux ; ensuite de ne pas diffuser les mots, expressions ou énoncés marqués par des fautes de quelque nature et, enfin, de revoir la ponctuation de certains énoncés en intégrant/omettant un signe ou un autre. En tout état de cause, le principe fondamental, d'une part, aura été de soustraire tout fait susceptible de déteindre sur la qualité du texte ou sur le sens des énoncés et, d'autre part, de rester le plus possible dans l'intention communicationnelle du locuteur. Pour cela, les cas les plus ambigus ont été simplement exclus du corpus.

Pour atteindre les objectifs visés, l'examen des données recueillies suit une démarche scientifique qui se veut sémasiologique : observation, hypothèses, investigation, dépouillement, analyse des données reçues, interprétation des résultats et discussions/conclusions puis suggestions. De manière concrète, les énoncés à portée évaluative vis-à-vis de la langue française et des langues africaines, dominants au sein des commentaires des internautes à l'issue de la publication, ont été indexés et classés en fonction d'un certain nombre de paramètres affinitaires dont les plus saillants concordent avec les axes majeurs du projet. C'est alors que, examinés préalablement, ils ont donné lieu à des analyses et, par conséquent, ont permis de conforter ou d'infirmer les premières appréhensions sur la question.

Par ailleurs, lesdites analyses se fondent sur l'hypothèse selon laquelle l'idée qu'un groupe d'individus se fait de la langue ou des langues qu'il pratique peut s'avérer déterminante pour sa propre destinée, pour celle de la langue ou des langues en questions, etc. Si,

pour une raison ou pour une autre, l'on éprouve un certain plaisir d'être locuteur (natif ou non) d'une langue, il est possible que l'on puisse mieux s'épanouir individuellement ou en groupe, au point parfois, selon le contexte, d'avoir un impact certain sur le développement global du milieu. Ce phénomène a tendance à s'accroître en contexte plurilingue et constitue, dès lors, un paramètre non négligeable, un enjeu majeur, comme le soulignent Moore et Py (2008 : 271) :

Dans les situations de contacts de langues et de plurilinguisme, les discours qui circulent sur les langues, sur les locuteurs et sur l'apprentissage jouent un rôle déterminant puisqu'ils donnent forme et sens aux pratiques, à la fois sociales et linguistiques, et aux relations entre les groupes. Les discours donnent voix aux conceptions culturelles et historiques de la langue...

Si les locuteurs sont animés par un sentiment de gêne, d'insécurité ou de frustration relativement à la langue ou aux langues qu'ils ont en partage, cela pourrait affecter le sort collectif de la communauté et le devenir de ces langues. Les milieux sociaux africains, notamment les plateformes numériques, révèlent ces deux cas de figure. Pour les uns, les langues africaines sont lésées dans les politiques linguistiques voire éducatives, au profit du français, et cela ne concourt pas forcément à l'essor des différents pays ; les langues locales seraient de meilleure utilité car plus adaptées. Pour d'autres, le partage de la langue française entre plusieurs pays et sous-régions est un atout qu'il faudrait mettre à profit pour booster le développement local à travers des partenariats bilatéraux et multilatéraux que favoriser ne serait-ce que partiellement la langue. Suivant cette autre approche, les langues africaines, parce que trop nombreuses et peu standardisées, feraient face à d'énormes défis. Quoi qu'il en soit, il se trouve indéniablement que, en tant que véhicule par excellence de toute culture, la langue joue un rôle prépondérant dans le façonnement de l'être, de son cadre de vie ; et

tout part des idées reçues ou construites au fil des années, des pratiques faites intentionnellement ou non.

L'enjeu majeur repose sur l'appréhension sous ses formes et manifestations (voilées et non voilées) du phénomène de représentations linguistiques chez les internautes francophones d'origine guinéenne et africaine. Pouvoir cerner avec plus de précisions ledit phénomène pourrait faire émerger des pistes de solution éventuellement salvatrices, tant pour les langues que pour les locuteurs. *In fine*, il s'agit de pré-visualiser les facteurs majeurs pouvant régir/orienter les usages linguistiques dans la Francophonie de demain ou ce qui en tiendra lieu ; de trouver comment intéresser davantage la communauté francophone africaine afin qu'elle n'ait plus l'impression de subir la langue française et les normes qui la régissent.

## **2. Langues et aliénation/déperdition culturelle : une aventure résolument ambiguë ?**

Partagé entre deux univers linguistiques et culturels. C'est le moins que l'on puisse dire à propos du locuteur africain en général, et de l'Afrique francophone en particulier. Il n'est pas superflu de rappeler que la notion de *français langue seconde* a vu le jour, au moins partiellement, compte tenu de la difficulté qu'il y avait à trouver un statut au français parlé dans cet espace. En effet, pendant longtemps, les notions courantes en matière d'acquisition des langues et en termes de statuts étaient principalement celles de *langue maternelle/première* et de *langue étrangère*. Il s'est avéré que ni l'une ni l'autre ne s'accommodaient de la réalité et du contexte africain où cette langue est venue supplanter des centaines de langues autochtones. Pour un pays dont la population avait déjà une ou plusieurs langues premières et qui héritait ainsi du français comme langue officielle, on ne pouvait parler ni de *français langue maternelle* ni de *français langue étrangère* sans se fourvoyer. La même difficulté s'applique aux personnes immigrées et à bien d'autres situations. Cuq et Gruca (2008 : 94-95) le relèvent en ces termes :

Environ vingt ans après l'apparition de la différenciation didactique entre français langue maternelle et français langue étrangère, un troisième concept, le français langue seconde, venait se faire une petite place au soleil de la didactique. En effet, FLM et FLE, malgré les grands progrès qu'ils ont permis, se sont révélés insuffisants pour décrire l'ensemble des situations d'appropriation du français, notamment dans les régions du monde où le français, tout en n'étant pas la langue maternelle de la plupart de la population, n'est pas une langue étrangère comme les autres, que ce soit pour des raisons statutaires ou sociales. Il est en effet difficile d'appeler étrangère la langue officielle d'un pays, surtout si elle joue un rôle essentiel dans le système éducatif.

Il est donc clair, et on l'appréhendera davantage avec le point sur les politiques linguistiques, que les choix en matière de langues dans les pays africains au lendemain des indépendances restent ambigus car n'ont vraisemblablement pas pu instaurer un climat de sérénité. Plus d'un demi-siècle plus tard, le locuteur semble être toujours sans boussole, en quête d'identité. Sinon, s'exclament et s'interrogent plusieurs internautes, comment expliquer autant d'engouement pour une langue importée, de surcroît celle portant les stigmates de la page peu glorieuse de la colonisation, au détriment des multiples langues locales africaines ? Pour ces derniers, il est inconcevable qu'un natif africain puisse si bien s'exprimer en langue étrangère au point d'en maîtriser toutes les règles grammaticales et de les enseigner comme c'est le cas dans la vidéo de la RTG, alors que l'on observe ou soupçonne parallèlement, de la part du même acteur (cas non isolé), un désintérêt total pour les langues africaines. Quand bien même le locuteur s'exprime oralement en langues locales, puisque ce sont les langues maternelles dans la plupart des cas, l'hypothèse qu'il en maîtrise la forme écrite et puisse la transmettre avec la même aisance et le même enthousiasme dont il fait montre vis-à-vis du français n'est pas du tout envisageable. Ils concluent sans ambage que l'on a

affaire à une arnaque, au prolongement de la colonisation, ni plus ni moins.

- a. Khouma M. : *C'est une arnaque, le français. C'est toujours une forme de colonisation, un lavage de cerveau de midi à 14 heures. La France vous apprend comment manger une pomme (rire). Heureusement que je n'ai fait que six années à l'école (rire).*
- b. Khouma M. : *Lavage de Cerveau. Tout ça c'est une arnaque coloniale. Hey, Africains, réveillez-vous !*
- c. Ndiaye A. : *Une arnaque, le français ! Tout ça c'est de l'arnaque Allah ! Comment expliques-tu cela en langue paternelle prof ? Patiiiiii !!!*
- d. Kunta A. : *Abrutissement total colonial.*
- e. Kante M. : *Études coloniales.*
- f. Sidiki A. : *Laissez ces langues ! On dirait que vous n'avez pas de langues. #stpcolonisationlinguistique*
- g. Ekome P. : *Les Africains déçoivent ! Au lieu de promouvoir vos langues, vous perdez du temps à perfectionner le français, langue destructrice, colonialiste et appauvrissante pour l'Afrique ; alors que les Français apprennent l'anglais, langue des affaires. Pauvre Afrique.*
- h. Towsky D. : *Nous sommes devenus trop ambivalents (partagés entre plusieurs identités) aujourd'hui. Pourquoi enseigner le français à nos enfants alors que notre champ de communication (ontologie) est plus immense que cette langue ? Toutes les langues négro-africaines ont une même famille et conservent toujours notre lien historique. Il faut en finir avec le français qui n'est même pas une langue au sens plein, c'est un dialecte du latin.*

La langue française, pour ces internautes de la page Facebook de la RTG 1, constitue avant tout un substrat de la période coloniale dont elle sert d'outil moderne de perpétuation. C'est ainsi que le terme *colonie* ou l'une de ses dérivées apparaît dans chacun des

commentaires ci-dessus. Son apprentissage est donc aliénant car implique le rejet des langues guinéennes et/ou africaine ; tellement aliénant que Khouma ne s'empêche d'en rire à plusieurs reprises et de s'exclamer, tout comme son concitoyen Ndiaye de l'énoncé *c*. L'un et l'autre perçoivent mal un tel choix en faveur d'une langue étrangère, au détriment des multiples langues locales : *arnaque* (quatre occurrences), *lavage de cerveau* (deux occurrences), *abrutissement*, *destructrice*, *appauvrissante*... Abrutir, détruire et appauvrir, bref, détacher l'être de son âme ontologique. Pour couronner le tout, Sidiki, au moyen d'une méthode propre aux nouvelles formes de communication, notamment les réseaux sociaux, émet un appel à mobilisation en recourant au fameux hashtag (*≠stpcolonisationlinguistique*). Il appelle ainsi tous les internautes volontaires à se joindre à sa cause et à faire suivre cet appel qui pourrait se solder par la signature virtuelle d'une pétition pour que cesse la nouvelle forme de colonisation par les langues en Afrique/Guinée.

Il se trouve que l'assimilation culturelle et la déperdition linguistique sont capables de faire du locuteur un être sans repère puisque, finalement, il ne peut prétendre être ni dépositaire de la socioculture occidentale ni garant de celle d'Afrique, ne sachant pas, selon Ndiaye, manier sa propre langue *paternelle*/maternelle. Il est à la fois *partagé entre plusieurs identités*, comme le soutient Towsky (énoncé *h*), mais en réalité n'est nulle part. Les langues africaines sont authentiques et valent nettement mieux que le français qui n'est qu'une émanation du latin. L'ontologie africaine mérite d'être restaurée à travers un retour aux sources sur le plan linguistique. Ekome de l'énoncé *g* estime d'ailleurs qu'à moins de prendre du recul et se réapproprier ces langues guinéennes/africaines, on ne saurait aspirer à un essor quelconque, d'autant plus que les Français eux-mêmes se ruent vers d'autres langues (tel que l'anglais) qui offrirait plus d'opportunités sur le plan économique. Khouma, pour corroborer, se félicite de n'avoir pas fait de longues études, abrégeant ainsi son temps de cohabitation avec le français et donc le

temps d'assimilation, de recolonisation. Les énoncés ci-après réconfortent davantage cette hypothèse.

- i.** Gouait J. : *Il faudrait que ce prof aille apprendre aux Français leur propre langue !*
- j.** Khamallah A. : *Super prof, meilleur que les Français dans leur propre pays.*
- k.** Rai T. A. : *Professeur de français en Afrique, à envoyer en France pour enseigner la langue française aux élèves français... (rire)*
- l.** Kallo M. : *L'Africain souffre dèh. Ils sont diplômés en toutes les langues étrangères mais chez eux ils sont nuls (zéro) comme s'ils n'ont pas de langue. C'est une honte totale de notre part.*
  - >> Tshey J. : *Tu veux qu'on te donne cours dans ta langue maternelle ou quoi ?*
  - >> Bubuzi J. T. : *Kallo M. écrivez tout votre commentaires en votre langue maternelle et demandez à un Congolais, un Tanzanien ou un Luxembourgeois de vous comprendre et vous de vous répondre. Sinon traduisez les paramètres de votre smartphone en la langue de votre village et vous verrez que vous ne pourrez pas vous passer des langues françaises, anglaise...*
- m.** Tardieu F.-W. : *Pour avoir vécu dans plein de pays, je puis vous assurer que des erreurs d'orthographe sont inévitables chez les locuteurs d'une langue donnée comme le français, y compris pour des locuteurs natifs. Donc s'y focaliser est tout simplement nul. Bon prof tout de même !*
- n.** Khouma M. : *Avant ou après (place du COD dans la phrase par rapport à l'auxiliaire), ça change quoi ? Ça reste une pomme destinée à disparaître. Le français est un malheur.*
- o.** Adam T. D. : *Du n'importe quoi (l'enseignement de la langue française aux Africains).*

Sous forme de raillerie, les locuteurs de cette nouvelle série, les trois premiers plus particulièrement, conseillent à l'enseignant intervenant dans la vidéo d'aller officier en France où il rivaliserait d'adresse avec ses collègues natifs du français qui, eux, ont un intérêt à préserver leur langue et culture ; eux qui ont toutes les raisons de s'appliquer avec toute la rigueur que cela nécessite pour exceller dans l'enseignement du français, et ainsi perpétuer cet héritage. Qu'un Africain le fasse avec autant d'ardeur et de dévouement (sinon plus) relève tout simplement de l'inédit ; le scénario inverse paraît peu imaginable (un Français transmettant à ses jeunes compatriotes une langue africaine), bien que non exclu.

L'interaction qui a lieu entre Kallo et ceux qui réagissent par rapport à son propre commentaire met en évidence le caractère délicat du sujet abordé, et la divergence de points de vue. Tandis que lui il plaint le natif africain qui empile les diplômes en langues étrangères (occidentales de préférence) alors qu'il est totalement illettré en sa propre langue maternelle, ses vis-à-vis, prenant en compte le contexte actuel et ses contraintes, ballaient d'un revers de la main une telle revendication. Pour ces derniers, l'ambition relative à la promotion des langues africaines est surréaliste et inconcevable, pour plusieurs raisons : non seulement le nombre de langues est anormalement élevé dans la plupart des pays (dont la Guinée) mais, aussi, celles-ci (sinon la plupart d'entre elles) sont non ou peu standardisées, et par conséquent peu médiatisées, absentes des sphères internationales de décision et de partenariat politique, économique voire technologique. Raison pour laquelle ceux-ci invitent Kallo à s'exprimer en langue africaine pour montrer sa bonne foi, et relever le défi de l'intercompréhension pour qu'on accorde du crédit à ses propos. Pour eux, il doit utiliser sa langue maternelle dans son smartphone pour que soit validée son hypothèse. Évidemment, il s'agit d'un paramètre non négligeable que nous estimons néanmoins surmontable. Les trois derniers locuteurs reviennent avec insistance sur le fait que l'aventure incommode du locuteur guinéen/africain a assez duré pour mériter d'être arrêtée, pour qu'on aspire à une aventure plus noble, plus intègre et

suffisamment nationaliste. D'où la nécessité de revendiquer une identité linguistique et culturelle propre. Dans la série de commentaires qui suit, les internautes ne se limitent pas à la dénonciation de l'hégémonie du français. Bien plus, ils font des propositions concrètes en vue de renverser la tendance, d'honorer les langues africaines en général, et guinéennes en particulier.

- p.** Trotec F. : Cette énergie que tu dépenses pour une langue étrangère, j'aurais préféré *que tu l'utilises pour transmettre à nos enfants notre culture ou pour leur apprendre nos propres langues.*
- q.** Diakité B. : Hay ! *Plutôt que d'apprendre notre langue, le mandenka !... La langue française n'est pas du tout bonne, n'a pas d'avantages pour l'Afrique.*
- r.** Kagoro I. : *Pourquoi ne pas enseigner le Wolof et le Mandinka ou bien le Yoruba Swahili ?*
- s.** Conte A. : Vous étouffez seulement les jeunes... *Étudions dans nos langues... Sousou, malinke, poular...*
- t.** Ngenzi P. : *Il faut donner la priorité aux langues locales.*

Ces locuteurs ont en commun ce désir relativement ardent de voir s'ériger les langues locales, aussi bien dans l'enseignement que dans les autres sphères de la société (voir le point sur les *politiques linguistiques*). Aussi observe-t-on un champ lexical significatif allant dans ce sens : *transmettre à nos enfants notre culture, apprendre notre langue, enseigner le wolof, étudions nos langues, donner la priorité aux langues locales, notre champ communicationnel*. L'ère de l'émergence des langues africaines, pour ces internautes, a sonné, et il n'est plus question d'en douter, de faire montre de réticence. Pour illustrer leur propos et montrer que l'on a surtout affaire à un pays/continent où les langues aussi riches les unes que les autres foisonnent, ils citent, entre autres : le *madenka/maninka*, le *wolof*, le *yoruba*, le *swahili*, le *soussou*, le *malinké*, le *poular*. C'est dire à quel point il est paradoxal de disposer d'une telle richesse sur le plan linguistique et se trouver dans la situation actuelle : condamner à une

mort plus ou moins certaine tant de langues en les léguant au second plan, au profit d'une langue étrangère, occidentale de surcroît. À titre de rappel, certains pays africains disposent de plusieurs centaines d'unités linguistiques : près de 300 pour le Cameroun, et une trentaine pour la Guinée ([www.sil.org](http://www.sil.org)).

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il se dégage des représentations discursives ainsi abordées l'incontestable idée de la difficile fusion entre le locuteur guinéen/africain et la langue française. Un véritable état de crise comme le souligne Difouo (2020 : 201) à propos des sujets écrivant : « le défi auquel les écrivains africains doivent faire face est assez important : concevoir en une langue et écrire/produire en une autre, d'où l'idée de crise, une crise qui, au-delà de son volet purement linguistique, se veut identitaire et ontologique ». Et c'est donc à juste titre que l'idée d'une aventure ambiguë est évoquée à propos du locuteur francophone d'Afrique ; lui qui subit un dédoublement de son univers linguistique, lequel implique une double identité culturelle, idéologique... À terme, si certains se trouvent totalement éconduits et sans repère à l'image du personnage mythique de l'œuvre de Cheik Hamidou Kane (1961), quelques-uns pourraient opter pour le retour aux sources, tandis que d'autres militent pour l'assimilation. Ces derniers, à tort ou raison, plusieurs autres paramètres aidant, se positionnent comme les garants de la survie du français dans le monde de demain.

### **3. L'Afrique et l'espace francophone : gage de la survie (assurance vie) de la langue française ?**

« Avec 300 millions de locuteurs, le français est la 5<sup>e</sup> langue la plus parlée au monde après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Présente sur les cinq continents, la langue française a toutes les caractéristiques d'une langue mondiale. Comme quelques autres, peu nombreuses, elle se distingue par son statut et l'influence qu'elle exerce dans différents espaces et contextes » (*La langue française dans le monde, LLFDLM, 2019 : 15*). En Afrique subsaharienne particulièrement, le passé colonial et la mouvance postcoloniale

(accords et traités entre la France et ses anciennes colonies) ont fortement impacté ce jeu d'influences qui, du reste, a considérablement favorisé la densification de la population francophone, en sorte que l'Afrique aujourd'hui, et demain encore plus, regorge plus de la moitié des locuteurs francophones. Dans les ex-colonies, le français, constitutionnellement, a ainsi été érigé, de manière exclusive dans la plupart des cas, comme langue officielle et donc langue de scolarisation, d'administration..., au détriment des multiples langues locales. Au fil du temps, le nombre de locuteurs n'a eu d'autre option que de s'accroître exponentiellement. Outre ce paramètre relativement majeur pour la survie du français dans un monde où les batailles linguistiques à des fins géostratégiques se multiplient et s'accroissent, l'examen des données recueillies lors de la présente enquête a permis de mettre la lumière sur un facteur pouvant garantir à cette langue des jours meilleurs en terre africaine : des locuteurs au discours admiratifs, des locuteurs protecteurs, jaloux des règles et de la norme, du français châtié.

- a. Chérif M. : *Allah Yarmeh ! Léopold Sédar Senghor... Il n'avait pas tort lorsqu'il disait qu'il enseignait le français aux Français de France.*
- b. Mambik T. N. : *Quel maître compétent ! Un vrai grammairien. Comme nous le disions à l'école primaire, c'est un français à la peau noire.*
- c. O'Franc K. : *C'est ainsi que j'ai appris à maîtriser notre belle grammaire française.*
- d. Koné D. : *Malgré tous ces bons profs, il y a des personnes qui assassinent la langue de Molière en Afrique walaye !*
- e. Penoukou J.-C. : *Mon frère, les commentateurs ne vont jamais te comprendre. Ils sont figés dans leur monde de fautes grammaticales et ne changeront jamais. Voici donc la preuve de leur constance ironique en commentaires.*

En plus de l'extériorisation de ses émotions à travers l'interjection et le recours à l'exclamation (*Allah Yarmeh !*), l'émetteur du premier énoncé fait allusion au poète et ancien président sénégalais, non

moins grammairien, Léopold Sédar Senghor. Son amour pour la langue française en a fait un parfait héritier des classiques du XVIe et du XVIIe siècle, époques où le français moderne s'est matérialisé. Défenseur de ladite langue dans sa manifestation la plus pure, Senghor ne cachait son émotion lorsqu'il évoquait, non sans vantardise/orgueil, comme l'indique le locuteur, ses exploits comme enseignant de la langue française aux apprenants Français, les *petits Français*. Chérif de l'énoncé *a* épouse ainsi sans réserve cette philosophie essentiellement favorable à la préservation et à la protection de la langue française et des normes qui la régissent... Les deux internautes des énoncés *b* et *c* se montrent tout aussi enthousiastes en s'exclamant relativement à la compétence de l'enseignant qui intervient dans la vidéo. Le caractère axiologique et épilinguistique de leurs propos (*vrai, compétent, grammairien, belle...*) en est la preuve. Le vocable *grammairien* qui qualifie ainsi l'enseignant met en évidence la norme de la langue, la maîtrise des contours de celle-ci, chose qui fait de lui une personne distinguée, un maître de son art d'enseigner. Mambik, de façon particulière, conclut par un slogan qui aurait marqué ses années d'études (les siennes et donc celles de sa génération), parlant du pédagogue : *un Français à la peau noire*. Ainsi, ce professeur de français de circonstance (journaliste de profession), en matière de compétences didactiques et de maîtrise des savoirs, n'envie rien du tout à ses collègues originaires de France qui, eux, bénéficient de l'avantage d'être locuteurs natifs. Il excelle donc dans l'exercice du métier.

En outre, O'Franc va plus loin en usant du pronom possessif *notre* pour prendre possession de la langue française, remettant ainsi en cause le discours qui voudrait que le français pour l'Africain demeure simplement une langue d'emprunt, une langue étrangère. Un discours aussi laudatif, à plus d'un titre, prouve à suffisance que la langue française en Afrique peut encore compter sur des gardiens de sa pureté, les conservateurs attitrés, des puristes dignes de Vaugelas et autre Boileau. Il s'agit d'un bien commun (aux Africains et aux Français, au même titre) à préserver et à protéger, à purifier. Une raison de plus pour que le quatrième intervenant s'interroge,

pour le déplorer, sur le niveau de langue relativement bas (à l'écrit comme à l'oral) de ses concitoyens africains qui, malgré la présence des professeurs de telle qualité, commettent sans cesse des fautes/erreurs, semble-t-il, impardonnables. Tellement impardonnables qu'il a recours sans vergogne à une métaphore doublée d'hyperbole pour exprimer sa pensée : il parle d'*assassiner la langue de Molière*. L'évocation de cet auteur acteur incontournable de la littérature française et défenseur ardent de la pureté de la langue n'est pas moins significative. La métaphore relative au verbe *assassiner* n'est pas moins expressive. Penoukou, le dernier internaute de cette première série corrobore les jugements de valeurs émis par les précédents internautes en s'insurgeant à la fois contre le niveau relativement bas des locuteurs africains et contre la tendance générale des interventions qui penche plus pour un désintérêt vis-à-vis du français. Les énoncés ci-dessous, bien que mitigés, montrent également que la langue française, en milieu africain, a des raisons d'aspirer à un avenir peu incertain.

- f. Etoundi D. E. : *Ce sont les Africains qui se tuent à apprendre la langue française* tandis que les Français eux-mêmes ne connaissent même pas le nombre des lettres de l'alphabet français.
- g. Onivogui H. D. : *Le pays en a trop besoin... Un pays francophone où la langue de Molière a été enterrée depuis...*
  - >> Sumaeoro Y. : Tu devrais plutôt dire cela dans ta langue, cher monsieur...
  - >> Sucrée G. : *C'est aussi bien d'apprendre une autre langue (celle d'autrui).*

Même si l'internaute de l'énoncé *f* est moins enthousiaste que les précédents, son propos laisse clairement apparaître, chose qu'il dénonce évidemment, le fait paradoxal qui voudrait qu'il y ait plus de francophiles en Afrique qu'en France même. L'engouement des Africains à l'égard du français qu'ils apprennent pour les uns dans le cadre institutionnel et pour les autres dans le cadre informel de

manière volontaire/libre surprend à plus d'un titre, eux qui voient mourir de jour en jour et par dizaines leurs milliers de langues ; eux qui ont de nombreux autres défis sociaux majeurs à relever. Curieusement, se lamente-il, les Français dont le français est la langue maternelle s'y intéressent bien peu, au point d'ignorer les notions les plus élémentaires y relatives. La réplique de Sucrée met l'accent sur la nécessité de s'ouvrir au monde, en apprenant les langues d'ailleurs car se limiter seulement à la sienne c'est une sorte de repli, une sorte d'autarcie. Connaitre plusieurs langues, selon lui, est un atout indéniable pour le citoyen du 21<sup>e</sup> siècle qui vit à l'ère de la dématérialisation des frontières aussi bien par les moyens concrets que par les techniques et mécanismes virtuels. Bref, il encourage tout le monde à s'accommoder du français sans réticence. Ainsi, l'avenir de cette langue (glorieuse ou pas) se trouverait résolument en terre africaine.

Il s'avère en effet que, « sur les 300 millions de francophones estimés en 2018, près de 60% résident sur le continent africain » (LLFDLM : 38). Et, selon les projections, d'ici 2050-2070, ce pourcentage pourrait passer de 60 à 80%. Deux principales raisons sont avancées : le degré de scolarisation qui suit une courbe suffisamment ascendante en Afrique en général, et la croissance démographique dans les pays francophones d'Afrique en particulier. La population est susceptible de doubler d'ici une trentaine d'années : « les prévisions optimistes prédisant une progression significative du nombre de francophones à l'horizon 2070 reposent sur ce lien entre démographie africaine et scolarisation de bonne qualité » (LLFDLM, 2019 : 38, citant Marcoux). Évidemment, il ne s'agit que de prévisions ; des événements marquants de types divers peuvent intervenir à tout moment et changer radicalement le cours des choses et inverser les tendances. C'est le lieu d'évoquer les représentations linguistiques particulièrement péjoratives vis-à-vis du français comme observé plus loin dans le cadre de ces analyses. Un discours fortement teinté d'un sentiment de rejet, de réticence, de regret ; un ressentiment acerbe. De façon subséquente ou non, de tels discours et attitudes pourraient induire des changements politiques

plus ou moins consistants, allant de l'érection des langues africaines comme langues officielles et/ou d'enseignement à l'éviction pure et simple du français des cadres institutionnels et constitutionnels. Toujours est-il que, dans un cas comme dans l'autre, l'Afrique dite francophone s'avère être déterminante pour le sort à venir de cette langue et de la francophonie en général.

#### **4. Langue française et questions d'hermétisme**

Il est courant d'entendre, en matière de représentations linguistiques, que telle langue est facile à apprendre tandis que telle autre est plus complexe. Un tel discours, fondé ou non, fait allusion particulièrement aux règles grammaticales, orthographiques, lexicales, morphosyntaxiques voire stylistiques qui régissent la bonne pratique de l'une et de l'autre langue. Mais en réalité, le caractère hermétique ou non d'une langue, du point de vue de celui qui se positionne comme apprenant, que ce soit dans un cadre formel ou informel, est tributaire de plusieurs autres paramètres : le statut de la langue à acquérir pour le locuteur qui souhaite apprendre (s'agit-il, pour lui, d'une langue maternelle/première, seconde ou étrangère ?), du contexte d'apprentissage, des méthodes d'enseignement, de la motivation aussi bien de la part de l'apprenant que de la part de l'enseignant... Outre cela, il est important de prendre en compte, pour ceux qui apprennent une langue seconde ou étrangère et qui d'ores et déjà pratiquent une première langue, la famille à laquelle appartient chacune des langues. Si la première langue et la seconde ou étrangère sont de la même famille (indo-européenne, nilo-saharienne, afro-asiatique...), il va de soi que le jeu serait moins complexe. Par contre, si les deux langues du locuteur (celle déjà connue et celle à acquérir) ne sont pas apparentées, il y a plus de chances que la nouvelle soit perçue comme un nœud sans issue. Et, comme on s'en doute, c'est ce deuxième cas de figure qui sied le mieux aux locuteurs africains, du moins, dans une grande mesure. Sans surprise, l'imaginaire linguistique qui se dégage de leurs discours laisse une place de choix au caractère hermétique de la langue française.

- a. Ndongo A. : *La langue française n'est pas facile...*
- b. Salif D. : *La grammaire française est très compliquée* (on pense ici aux 14 règles relatives à l'accord du participe passé selon les nouvelles grammaires).
- c. Ngoma A. : *La langue française, une langue si complexe. En anglais, vous ne verrez pas ces bricoles.*
- d. Douogoï A. D. : *C'est ça même. Déterminant par ci, grammaire par-là et, pour couronner le tout, homonymie et orthographe. Ce n'est pas du tout aisé...*

De façon quasi-unanime, les trois intervenants de cette deuxième série d'énoncés s'accordent sur le fait que la langue française, ne serait-ce que pour le locuteur d'origine africaine, est une source de tourmente. Péremptoirement, et sans avoir recours à un langage voilé, Ndongo, Sali et Douogoï affirment à travers un champ lexical qui sied à la situation (*n'est pas facile, compliquée, complexe*) assorti d'autres outils d'amplification tels que les adverbes d'intensité *très* et *si* ou encore la locution négative *ne... pas* que le français est une langue à la limite ésotérique, mythique. Le locuteur de l'énoncé *b*, Salif en l'occurrence, justifie sa prise de position par un phénomène concret relatif à l'enseignement-apprentissage de la langue française et susceptible de rendre son apprentissage peu évident : ce sont notamment *les 14 règles qui régiraient*, selon les nouvelles grammaires, *l'accord du participe passé* sous ses innombrables prismes, objet du post de la leçon dispensée sur RTG 1. Il s'agit, entre autres de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *être*, employé avec l'auxiliaire *avoir* cas simple, avec l'auxiliaire *avoir* cas complexe, avec un verbe pronominal réfléchi, avec un verbe pronominal réciproque, suivi d'un verbe à l'infinitif... Pour entériner cette thèse et aller au-delà, son vis-à-vis, Ngoma, fait le rapprochement avec la langue anglaise dont la structure serait moins complexe (pour le moins, cela reste à vérifier car il arrive qu'un jugement n'ait de valeur que suivant l'angle de perception, d'où son caractère essentiellement subjectif). Comparé au français, selon cet internaute, l'acquisition de l'anglais nécessiterait moins la maîtrise

des règles grammaticales, orthographiques et autres. Douogoï de l'énoncé *d* partage le même point de vue, l'illustre en rappelant d'ailleurs d'autres critères normatifs responsables d'une telle complexité : il parle de la maîtrise des *déterminants*, de la *grammaire*, de l'*homonymie*, de l'*orthographe*. Il conclut qu'on a affaire ainsi à une entreprise *pas du tout aisée*. Par ailleurs, cela ne saurait passer inaperçu, la langue française paraît tellement redoutable en raison de la complexité réelle ou supposée de ses règles normatives qu'elle est assimilée métonymiquement à sa grammaire. Grammaire française devient ainsi synonyme de langue française. On se demande si le problème ne se trouve pas en amont, celui du choc des cultures, celui de l'emprunt.

e. Dif D. : *On souffre avec la langue du Blanc, cette langue d'emprunt...*

f. Dif D. : *J'avoue que cette langue que nous avons empruntée à l'Occident au détriment des nôtres est d'un hermétisme sans égal ; ses histoires d'accord, un labyrinthe.*

Effectivement, suivant cet autre internaute qui intervient à deux reprises, les Africains éprouvent autant de difficultés pour acquérir le français parce qu'il vient d'ailleurs et qu'il leur a été imposé et, surtout, qu'il relève, comme mentionné ci-dessus, d'une famille linguistique très différente de celles des langues continentales. L'internaute ne se prive pas d'employer les expressions *langue des Blancs* et *langues d'emprunt*. À cela s'ajoute l'emploi répétitif du terme *emprunt* ainsi que le champ lexical de l'hermétisme proprement dit, auquel il associe celui subséquent de la peine endurée par les locuteurs : *emprunt, Blancs, Occident, hermétisme, labyrinthe, souffrance...* La métaphore que rappelle le terme *labyrinthe*, certainement, résume toute la situation et l'état d'esprit du locuteur africain, d'autant plus qu'au passage, non sans regret, il évoque les langues africaines (*les nôtres*) qui auraient facilité la communication en toute circonstance entre les Africains, en tant que langues maternelles, quoique le nombre plutôt élevé constituent un autre problème (certainement de moindre ampleur car il s'agirait au

moins des langues de même famille ou de familles proches). Une question de développement aussi ?

## **5. Langues, imaginaires et questions de développement/sous-développement**

*A priori*, on pourrait se demander quel est le lien entre l'imaginaire linguistique et les questions de développement. C'est certainement ignorer les enjeux géopolitiques que voilent les politiques linguistiques, avec des incidences sur tous les domaines de la vie sociale : économie, politique, culture, idéologies... Bien menées, elles peuvent garantir à un peuple son essor voire son hégémonie vis-à-vis d'autres peuples. Les exemples foisonnent dans l'histoire passée et actuelle du monde. Si le français a actuellement plus de locuteurs en Afrique que partout ailleurs dans le monde y compris en France, c'est bien parce que la France a intégré cela depuis des lustres. En revanche, quand ces politiques sont mal négociées, elles peuvent entraîner le déclin du peuple et de la société dont il émane ou, tout au moins, une sorte de dépendance multiforme. C'est le cas dans la plupart des pays africains aujourd'hui. Le retard généralisé sur les plans infrastructurel, scientifique, culturel et autres semble être une émanation de l'aliénation linguistique, fût-ce partiellement, indirectement ou symboliquement. Du moins, c'est ce que pensent de nombreux internautes guinéens/africains :

- a. Koné F. K. : *Ce sont ces calculs linguistiques en Afrique qui nous ont retardés et trompés dans notre développement et d'enrichissement. Allons à l'école de l'essentiel.*
- b. Kabore A. : *Du n'importe quoi qui cause le retard en Afrique.*
- c. Oulaï C. G. : *L'Afrique gagne quoi dans ces démonstrations ?*  
>> Diocou S. : *C'est avec ce genre d'idées que l'Afrique est sous-développée ; enseigner dans la langue maternelle, il fallait commencer par là.*

d. Sanè S. : *Apprenons plutôt à étudier nos expériences africaines, plutôt que de continuer à étudier sur les choses qui ont mis l'Afrique en retard (retardé l'Afrique) et continuent à nuire à nos vies actuelles.*

>> Laokole R. D. : Sanè, toi tu as appris ta part où ? Si on ne t'avait pas appris le français, en quelle langue aurais-tu commenté ?

>> Sanè S. : Laokole, l'important ce n'est pas la langue que j'ai étudiée pour commenter ; *c'est plutôt l'inconvénient qui importe, à savoir ce qu'on est en train de subir à travers ces études francophones.*

Le facteur commun à toutes ces répliques réside en la dénonciation du retard accusé par l'Afrique sur divers plans, comparativement aux autres continents. Le doigt accusateur est pointé sur les langues d'emprunt qui foisonnent sur le continent, preuve que les langues locales sont abandonnées à elles-mêmes. Or, il est clairement établi que, de manière directe ou indirecte, langues et développement partagent bien des affinités, sont intimement liés. L'enjeu de l'adoption des langues étrangères est donc mitigé comme l'indique l'interaction autour du commentaire de Keita en *e* ci-dessous, lui qui, une fois de plus, met l'emphase sur l'incontestable retard cumulé exponentiellement par l'Afrique au cours des dernières décennies en raison de ses choix politiques et linguistiques.

e. Keita K. : *C'est ça qui a retardé l'Afrique. On a étudié le français des années, pendant des années. Et jusqu'à présent on sait fabriquer quoi ??? La Chine a étudié la langue chinoise et aujourd'hui elle est parmi les puissances mondiales. Alors, mes frères Africains, il est temps qu'on se réveille. Merci !!!*

>> Bubuzi J. T. : Keita K., ce n'est ni le français, ni le portugais et encore moins l'anglais qui freinent le développement de l'Afrique... Le Botswana et l'Afrique du Sud sont les pays africains où le niveau de vie est le plus élevé, et ils utilisent la langue anglaise. Apprenez les

langues pour bien les dominer, pour mieux vous exprimer, c'est tout ! Il ne faut pas se laisser dominer par ceux avec qui l'on partage la même langue.

>> Keita K. : Oui, Bubuzi, *vous êtes sans ignorer que la langue est source de développement ; elle facilite la connaissance. Le Botswana est en voie de développement, mais il fabrique quoi en fait ? Comment peut-on imaginer que tout un continent, 54 pays, n'aient pas leur propre langue ? Aucun pays pratiquement n'a officialisé l'apprentissage des langues nationales (lire et écrire).*

>> Bubuzi J. T. : Une langue ne divise pas, au contraire, elle unit. Commencez par apprendre la langue des autres pour sensibiliser ceux-ci et les inciter à apprendre la vôtre.

f. Dial M. : *Apprendre la langue du colon, ça m'attriste. Apprenons la langue de travail, c'est-à-dire l'anglais. Vraiment c'est triste.*

Contrarié dans sa prise de position par son concitoyen Bubuzi qui pense que ni l'Afrique ni aucun autre pays du monde n'a besoin d'une autarcie linguistique pour se développer et qui milite pour l'ouverture au reste du monde à travers l'acquisition des langues tous azimuts, Keita insiste sur le fait qu'il y a toujours un lien entre les deux entités, bien qu'il soit plus ou moins indirect : *la langue est source de développement ; elle facilite la connaissance*. Il est à la limite scandalisé par le fait qu'en Afrique, continent de 54 États et assimilés, l'on ne trouve aucun pays ayant de manière exclusive une langue nationale/locale comme langue officielle. La plupart des pays ont adopté une ou plusieurs langues occidentales comme langues officielles, tandis qu'une poignée a associé à ce choix une langue nationale. En f, Dial insiste sur le principe majeur voire unique, la seule excuse qui devrait pouvoir justifier le recours à une langue étrangère en matière de politique nationale, régionale ou internationale : la portée de la langue. Il s'agit d'une manière de

conquérir le monde en choisissant sagement les langues porteuses, celles qui ont de l'avenir, l'anglais par exemple, et pas une langue qui n'est susceptible d'orienter vers des horizons nouveaux. Bigirimana (2017), à ce titre, évalue à 17% les étudiants burundais qui trouvent que le français est une langue scientifique. Son utilité est, pour ainsi dire, négligeable.

**g.** Lavoge O. : *Tout ça pour quoi ?*

**h.** Kagoro I. : *Perte de temps.*

**i.** Diakhite I. : *Va là-bas avec ta conjugaison de merde ; ça remplit le panier ménager du peuple ?*

Ainsi, Lavoge, Kagoro et Diakhite considèrent l'enseignement de la grammaire française comme une activité pour le moins inutile. Une *perte de temps*, comme le martèle Kagoro de l'énoncé *h*. Dans le même ordre d'idées, les deux autres, par des interrogations rhétoriques, renchérissent cette thèse. Pour ceux-ci, si la maîtrise des règles grammaticales ne peut influencer positivement sur la vie des citoyens, si la pratique d'un français pur et aseptisé n'est guère susceptible d'améliorer les conditions de vie, il n'y a pas de raison de s'y attarder. C'est reconnaître le lien qui unit la langue au développement dans un milieu social donné. Comme en toute chose, la bonne marche engendre des bénéfices, enrichit sur divers plans, peut faire accroître la puissance d'un État tandis que l'inverse entraîne inéluctablement des pertes, freine les ambitions d'émergence et peut occasionner la dépendance ou, pire, la soumission.

Pour toutes ces raisons, soutiennent d'autres internautes, les langues en général et le français en particulier doivent céder la place dans les curriculums scolaires et autres programmes de formation aux disciplines plus pratiques ayant un effet immédiat sur le développement de la société.

**j.** Oro K. C. : *C'est bien beau mais ces trucs ne servent pas à grand-chose. Nous devrions être initiés directement à la formation au arts et métiers.*

**k.** Diallo A. I. : *Enseignez nous comment fabriquer des biens, la nouvelle technologie ; nous sommes au 21<sup>e</sup> siècle. Oubliez nous cette affaire d'auxiliaire.*

**l.** Haba M. F. : *Enseigne plutôt Entreprenariat (Entrepreneuriat).*

**m.** Barry B. : *Quelle est l'importance de cette émission ?... Prenez vos caméras et montrez-nous la Guinée profonde, des reportages sur les choses importantes dans le pays. Je n'ai pas besoin de savoir s'il faut écrire tel mot avec « é » ou avec « ée ».*

Privilégier l'enseignement de la science et de la technologie à celui des langues étrangères, telle est la revendication formulée par Oro, Diallo, Haba et Barry : *être initiés à la formation des arts et métiers, enseigner comment fabriquer les biens, enseigne plutôt l'entrepreneuriat, montrez-nous la Guinée profonde...* D'où le mépris à l'égard de l'enseignement du français et à propos de la langue elle-même, tels que déployés dans la séquence vidéo : *ces trucs ne servent pas, oubliez nous cette affaire d'auxiliaire, je n'ai pas besoin de savoir s'il faut écrire tel mot avec « é » ou avec « ée ».* Le choix est donc très vite fait, en matière de partenariat avec l'extérieur, entre l'assimilation linguistique et culturelle et l'accommodation technologique et scientifique. Observons cette interaction entre Balde et Diallo qui a réagi sous son commentaire.

**n.** Balde B. S. : *Merci, moi j'aimerais voir les cours de n'ko, d'adlam, de soussou... (langues locales guinéennes) à la télévision nationale. Nos langues, s'il vous plaît ! Avec nos langues nationales, on comprendra plus facilement la science. Maîtriser la science est la « seule » solution. Tant que nous ne maîtrisons pas la science, nous ne pourrons pas nous en sortir... S'il vous plaît, nos langues nationales, s'il vous plaît.*

>> Diallo N. N. : *Tu devais d'abord citer ta langue, le poular, qui a son propre système d'écriture (son propre alphabet).*

La Guinée, et dans une certaine l’Afrique, peut bien opter pour un transfert de la science et des technologies par le biais exclusif des langues locales, d’autant plus que cela favoriserait à la fois une meilleure adaptation en contexte et une meilleure appropriation. Ce serait d’ailleurs un atout, une bonification car l’apprenant qui entrerait ainsi en contact avec le savoir, la science et les nouvelles technologies par le biais de sa langue maternelle serait mieux disposé à les maîtriser et à les manipuler à sa guise : un gage de compétitivité et d’indépendance vis-à-vis des autres puissances économiques mondiales. C’est même la condition majeure pour sortir du sous-développement. Et, en grande partie, l’un des paramètres déterminants se trouve en amont : la politique en général, et les politiques linguistiques en particulier dont la mise à jour relève désormais d’une urgence.

## **6. Des politiques linguistiques en Afrique**

La politique linguistique se conçoit comme l’ensemble des « choix qu’opèrent les autorités pour réguler les rapports entre une société et les langues qui la concernent. Une politique linguistique peut être nationale, internationale ou régionale. Les paramètres historiques, politiques, économiques et idéologiques sont très importants pour la définition des politiques linguistiques » (Cuq et Gruca, 2008 : 24). Il s’agit aussi d’une question de géostratégie ; en sorte que chaque pays agit en fonction de ses propres intérêts. Aussi, si un État ou groupe d’États se montre faible, il sera linguistiquement dominé par un ou plusieurs autres qui, eux, appréhendent mieux les enjeux de la domination par la langue ; la langue étant elle-même le parfait revers de la culture toute entière. L’on est tous témoin aujourd’hui de la bataille qui se joue entre l’Occident et l’Orient vis-à-vis de l’Afrique. La Chine, depuis plusieurs années, parvient à faire insérer l’enseignement du mandarin dans les systèmes éducatifs de plusieurs pays africains et cela semble assez bien réussir. Et ce serait incongru et malsain de ne pas voir en cela un combat pour la survie, une bataille dont les effets vont largement au-delà de la simple langue pour embrasser les enjeux politiques, économiques, socioculturels,